



Inaptitude au poste de travail

Par **malibucocotte**, le **15/02/2009 à 18:20**

Bonjour,
J'ai été en arrêt de travail pendant 4 mois suite à une maladie professionnelle (canal carpien). J'ai repris mon travail le 1^{er} décembre 2008 avec demande d'aménagement de poste par la médecine du travail et le médecin conseil de la S.S mais il n'y a pas eu d'aménagement puisque je suis caissière et donc j'ai repris mon poste comme avant. Après 2 mois de reprise voila que j'ai des douleurs du poignet. Puis-je demander à la médecine du travail de me reconnaître inapte afin de me faire licencier pour inaptitude à mon poste de travail. Merci. Cordialement.

Par **Paula**, le **15/02/2009 à 18:29**

Bonjour,
Vous pouvez, en effet, lui expliquer la situation et il vous dira ce qu'il convient de faire au niveau de l'inaptitude.
Cordialement